

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX...
A TOURCOING...
A PARIS...
Les lettres à Paris doivent être adressées au Directeur et portées à la poste.

LE NUMÉRO 5
CONTINUES

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5
CONTINUES
TARIF D'ABONNEMENTS
Paris — France...
Les autres départements...
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 20, RUE SERRAVALLO

UN NOUVEAU DELAI ACCORDÉ AUX TURCS

L'Election Présidentielle et MM. Ribot et Poincaré. — Un Cyclone à Madagascar

Notre Cavalerie

LA LOI DES CADRES LA DURÉE DU SERVICE

L'artillerie a eu, la première, sa loi des cadres qui est en application.
La loi des cadres de l'infanterie vient d'être votée à la fois par la Chambre et par le Sénat; le ministre de la guerre a l'intention de l'appliquer sans tarder en procédant, au moyen d'une promotion supplémentaire, à une première création d'emplois prévus. Il est bon de signaler toutefois, pour éviter des déceptions inutiles, que la loi n'atteindra son plein effet qu'en 1916 et que, pendant quatre ans, les promotions nécessaires devront s'échelonner pour éviter les poussées d'avancement par trop brusques.
La loi des cadres de la cavalerie, votée par la Chambre, n'a pas réussi à se faire inscrire à l'ordre du jour du Sénat avant la clôture de la session, mais tout fait prévoir que, dès les premiers jours de la rentrée, c'est-à-dire en janvier 1913, la Haute-Assemblée enregistrera la décision prise par les députés d'accord avec le gouvernement.
Ainsi l'œuvre se poursuit et, par son développement, affirme la liaison nécessaire qui existe entre les statuts organiques des trois armes combattantes.
La cavalerie méritait de fixer, à son tour, l'attention des pouvoirs publics, car la guerre balkanique vient de souligner une fois de plus la grande urgence de services qu'elle peut rendre au commandement; il est, en effet, démontré que l'insuffisance numérique de cette arme, selon l'organisation bulgare, s'est fait vivement sentir avant comme après les batailles, et qu'elle a, dans la poursuite, et qu'elle a, dans la poursuite, l'effort colossal exigé de l'infanterie dans toutes les actions.
Chez nous, une proportion meilleure permet de mieux répartir la besogne entre les armes; mais notre cavalerie s'accommode mal du service de deux ans et, sept ans après l'adoption de la loi de recrutement, il est obligé de dire que rien n'a été fait pour lui réaccorder l'ancienneté de la guerre. La nouvelle loi des cadres prévoit l'accroissement du nombre des chevaux — 64.660 au lieu de 61.027 —, mais ce chiffre ne saurait être définitif, ce n'est qu'une amorce; la question des effectifs en cavalerie, liée à celle du temps de service dans l'arme, sera prochainement, suivant toute vraisemblance, l'objet de très importants débats.
Quand, au printemps dernier, lors de la discussion du budget de la guerre, un député courageux a posé la question du service de deux ans dans la cavalerie, il s'est attiré cette réponse de son collègue le général Péroya : « Les Allemands comprennent cette inégalité, nous la comprenons pas! ». Voici un tableau qui prouve qu'il n'y a pas que les Allemands à avoir cette compréhension et qu'un contraire nous sommes presque les seuls en Europe à ne l'avoir pas. Si on compare le temps de service imposé aux recrues de l'infanterie et de la cavalerie dans les quatorze armées européennes qui ont adopté le service de deux ans, pour le système des milices, on arrive aux constatations suivantes :

Armée	Infanterie	Cavalerie
Allemagne	2 ans	3 ans
Autriche-Hongrie	2 ans	3 ans
Belgique (militaires)	15 mois	24 mois
Bulgarie	2 ans	3 ans
Danemark	185 jours	200 jours
Grèce	2 ans	2 ans
Italie	2 ans	2 ans
Norvège	48 jours	102 jours
Pays-Bas	8 mois 1/2	18 mois
Portugal	15 semaines	30 semaines
Roumanie	2 ans	3 ans
Serbie	48 mois	2 ans
Suède	150 jours	201 jours
Suisse	65 jours	90 jours

Recapitulons. De ces quatorze pays européens adeptes du service à court terme, douze n'ont pas admis qu'un cavalier puisse être instruit en même temps qu'un fantassin. Il n'y a que l'Italie et la Grèce à marcher dans notre sillage.
Ce n'est pas telle ou telle loi des cadres qui est, à l'heure actuelle, la question vitale pour la cavalerie. Le service de deux ans ruine cette arme, voilà ce qu'il est unanimement reconnu. Voter une loi des cadres avant d'arrêter cette destruction est donc faire mépris du grand principe de la vie : *Primum vivere, deinde philosophari*. Heureusement que l'eri d'alarme est enfin entendu et qu'il a eu son écho jusque dans la Chambre de représentants la plus démocratique qui soit.
Dans un très énergique et très éloquent discours, M. Joseph Reinach n'a pas hésité à préconiser le retour du service de trois ans pour la cavalerie et a présenté un tableau saisissant de l'infériorité dans laquelle une erreur purement française ou à peu près — nous venons de le montrer — nous a placés en ce qui concerne une des trois armes dont le sort est lié. Le ministre de la guerre a d'ailleurs reconnu que le vote de la loi des cadres — nous examinerons à loisir celle-ci, qui d'ailleurs tire le meilleur profit possible de nos ressources actuelles — que ce vote, dit-il, laissait intacte la question des effectifs et n'est fait qu'applaudir au déclinant que, le jour venu, le gouvernement demanderait au Parlement de voter les mesures indispensables, soit d'augmenter, soit de réduire le nombre, mais qu'il s'agit surtout de savoir si nos grades de la cavalerie, à qui on impose une tâche dévastatrice, continueront à être honorés au-delà de toute limite raisonnable, et si le dressage de nos jeunes chevaux continuera à être massacré, si, en hiver, nous continuerons à avoir sur la frontière des effectifs mobilisables de cavalerie lamentablement inférieurs à ceux de l'infanterie et à ceux des troupes allemandes de couverture!

C'est sans doute en songeant à tous ces maux et à l'urgence d'un remède, que M. Joseph Reinach, aux applaudissements de la Chambre entière, sans les socialistes, a dit avant de quitter la tribune : « Il ne faut pas que nous attendions le jour où il sera trop tard, où le pays nous reprocherait de n'avoir pas fait notre devoir; il faut le faire tout de suite. Si vous votez, la loi qui nous rendra pour la défense du territoire, la cavalerie d'autrefois, il n'y en aura pas une seule qui nous vaudra au même degré l'estime et la reconnaissance du pays. »
Jacques ROZIERES.

BULLETIN

30 décembre.
Les Turcs ont obtenu un nouveau délai de deux jours. Les alliés ont demandé une réponse définitive leur soit faite.
M. Ribot a rendu sa visite à M. Poincaré. Le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, M. de Kiderlen-Waechter, est mort d'une crise cardiaque.
L'aviateur Gilbert a battu tous les records de vitesse sur monoplane.
Un cyclone a dévasté la partie nord de l'île de Madagascar.
A la suite du drame du Perreux, M. Pirou, maire du Gentilly, a été arrêté.

CHOSSES & AUTRES

M. Fallières a passé la journée de dimanche à la chasse.
Deux ivrognes, titubant sur le boulevard de Belleville, passent devant un confiseur : « J'vais t'épater, dit l'un, j'vais t'offrir tes étrennes en chocolat. A quoi les veux-tu? à la crème, au pain? »
« Non, à la pistache! »

L'Election Présidentielle

L'ENTREVUE DE MM. RIBOT & POINCARÉ

LA QUESTION DU DESISTEMENT

Paris, 30 décembre. — Nous lisons dans le Temps :
Nous avons vu M. Ribot, qui nous a confirmé que son entente d'hier avec M. Poincaré, a été d'une parfaite cordialité. Rien des questions d'intérêt général ont été, nous a-t-il dit, abordées dans cette conversation. Il n'a pas été question cependant de ce que pourraient faire éventuellement l'un et l'autre des deux candidats après le premier tour de scrutin au Congrès du 17 janvier, chacun d'eux, a ajouté M. Ribot, conserve sa liberté d'action à cet égard, en se réservant d'examiner les moyens de faire dans les scrutins ultérieurs, l'union républicaine.

M. RIBOT CHEZ M. POINCARÉ
Paris, 30 décembre. — M. Ribot a rendu, ce soir, à M. Poincaré, président du Congrès, la visite « amicale, que celui-ci lui avait faite, hier. Aucune communication n'a été faite.
AU GROUPE SOCIALISTE
Paris, 30 décembre. — Le bureau du groupe socialiste de la Chambre a décidé que les élus socialistes se réuniraient, la veille de la rentrée, pour désigner un candidat à la présidence de la République. Les élus voteront au premier tour pour le candidat ainsi désigné. Ils se réuniront, entre les deux tours de scrutin pour étudier les diverses candidatures. Ils porteront leurs voix sur le candidat le moins chauvin et le plus résolu à faire voter la représentation proportionnelle.
UN BRUIT QUI COURT
Le ministère décidé à se retirer
Paris, 30 décembre. — Un ancien député de Paris, très répandu dans le monde politique, nous a dit tenir de source très sérieuse que le gouvernement actuel était résolu, quel que soit l'élu du Congrès, à ne pas rester au pouvoir.

La Conquête de l'Air

LE RECORD DE VITESSE

600 kilomètres en 5 heures 53 minutes
Etampes, 30 décembre. — Sur l'aérodrome d'Etampes, l'aviateur Gilbert a battu les records de vitesse de 500 et de 600 kilomètres. Il a effectué les 600 kilomètres en 5 heures 53 minutes.
CHUTE D'UN AVION MILITAIRE
Saint-Germain, 30 décembre. — Un avion militaire se rendant de Compiègne à Versailles, et monté par deux soldats du génie, le sapeur Dumèrmet et le sapeur Ménard, a dû atterrir presque en chute, non loin de Saint-Germain. La descente avait été si rapide que, dans la ville, le bruit s'était répandu que les deux aviateurs étaient tués. Ceux-ci n'avaient heureusement aucune blessure, et après avoir réparé sur place leur appareil, ont repris leur vol.
UN BALLON FRANÇAIS EN ALLEMAGNE
Berlin, 30 décembre. — Un ballon parti de Paris, monté par deux Français, a atterri, hier, près de Hanovre. Les aéronautes ont été laissés en liberté ce matin, après les formalités d'usage.

MORT DE M. de Kiderlen-Waechter

Les derniers moments du Secrétaire d'Etat. — Sa carrière politique. — Quel sera son successeur? — Les condoléances

Stuttgart, 30 décembre. — M. de Kiderlen-Waechter, secrétaire d'Etat à l'Office impérial des Affaires étrangères allemand, qui avait passé, comme tous les ans, les fêtes de Noël



M. DE KIDERLEN-WAECHTER

après de sa sœur, la baronne de Von Gemmingen, à Stuttgart, est mort subitement, ce matin à 7 h. 50.
Il se sentait souffrant déjà depuis plusieurs jours; des troubles cardiaques le trahirent, au matin, une issue fatale. Ce matin, à 7 heures 50, survint soudainement un paralyse du cœur, qui amena la mort.
LES DERNIERS MOMENTS
M. de Kiderlen était, vendredi, chez des amis. Il fut atteint d'une légère syncope au cœur. Le médecin de la Cour, le docteur Gussmann, le fit transporter immédiatement dans le cours de la nuit à l'hôtel de la baronne de Gemmingen. On appela de Heidelberg, le professeur Krel. M. de Kiderlen resta souffrant, le samedi et le dimanche.
Dans la nuit de dimanche à lundi, à quatre heures du matin, il fut pris d'une nouvelle crise au cœur qui provoqua la mort, après quatre heures d'agonie.
LES OBSEQUES
Les obsèques auront lieu, à 3 heures au cimetière de Stuttgart. Le chancelier de l'Empire, le sous-secrétaire d'Etat Whanschaffler, y assisteront.
LA CARRIERE POLITIQUE DE M. DE KIDERLEN
Né à Stuttgart, en 1852, il était entré au ministère des Affaires étrangères en 1875. De 1881 à 1884, il fut secrétaire à l'ambassade de Saint-Petersbourg; de 1884 à 1886, à l'ambassade de Paris, en la même qualité. Puis, il fut deux ans conseiller à Constantinople.
En 1888, il retourna à Berlin, pour remplir à l'Office des Affaires étrangères, les fonctions de conseiller-rapporteur. Par ses fonctions, il fut appelé à accompagner l'empereur dans plusieurs de ses voyages. Ce fut là l'origine d'une faveur que des influences ennemies surent détourner, un instant, de ce diplomate d'avenir.
Successivement, il fut envoyé à Hambourg, en 1894, comme représentant de la Prusse auprès des villes hanséatiques; en 1895, à Copenhague; en 1900, à Bucarest.
M. de Kiderlen s'y fit cette réputation de diplomate à la fois habile et hardi et sans ménagement dans ses procédés, réputation qu'il a cultivée et soutenue par la suite avec des succès divers et qui le désignaient à l'attention et à la popularité dans les milieux où l'on attend d'un diplomate allemand la manière forte, l'autorité bismarckienne.
M. de Kiderlen avait complété sa préparation à la grande politique en suppléant à diverses reprises, à Constantinople, l'ambassadeur M. de Marschall, notamment quand celui-ci alla siéger pour l'Allemagne à la Conférence de La Haye.
Il était complètement au courant des affaires orientales, quand, en 1908, une dévotion de Guillaume II l'appela au secrétariat d'Etat pour les Affaires étrangères, en remplacement de M. de Schœn, nommé ambassadeur à Paris. A partir de ce moment, les actes du nouveau ministre sont si retentissants, sa politique menée selon le caractère qu'on lui connaît et dont le point culminant est le coup d'Agadiri, est si actuelle, qu'il n'est pas besoin de rappeler des faits qui sont dans toutes les mémoires.

LE SUCCESSION PROBABLE
Les gazettes de midi commencent déjà le jeu des combinaisons auquel donne lieu la désignation du successeur de M. de Kiderlen. Parmi les noms cités signaux le baron de Vangenheim, ambassadeur d'Allemagne, à Constantinople; le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne à Washington et M. Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat, à l'Office des affaires étrangères de l'Empire.
LES CONDOLEANCES DE GUILLAUME II
Dans le télégramme adressé par l'empereur Guillaume à la sœur de M. de Kiderlen-Waechter, on lit : « On regrette la mort d'un des

hommes les plus éminents, dont il restait encore tant à attendre pour le bien de l'Empire. »
DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS
Paris, 30 décembre. — M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a donné mission au chargé d'affaires de France à Berlin, M. de Manneville, de présenter à l'empereur et au gouvernement allemand, les condoléances du gouvernement français.

LES QUOTIDIENNES

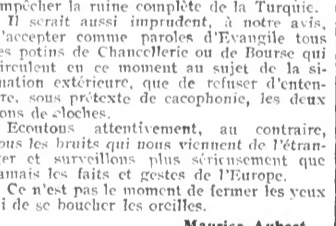
Incertitude

L'année s'achève dans le malaise et l'incertitude.
De quoi demain sera-t-il fait? se demande-t-on avec le poète.
La situation extérieure, obscure, imprécise, ne permet malheureusement pas de hasarder une réponse rassurante.
Les bruits les plus contradictoires courent sur les intentions de la Turquie et de ses alliés. Nous aimons mieux croire que les dispositions des belligérents sont ou mal connues, ou dénuées.
Selon certaines nouvelles pessimistes, la reprise des hostilités ne serait plus qu'une question de jours, d'heures même. Le retour, assez subit, d'ailleurs, de l'état-major turc aux lignes de la Tchataldja, n'est-il pas un indice probable de la rupture des négociations?
Il faut ajouter foi aux informations, souvent tendancieuses, qui nous arrivent journellement de Vienne ou de Berlin, la guerre va recommencer.
Enfin, l'entrée en scène de la Roumanie, ce sixième larron, — n'est pas faite, dit-on, pour faciliter l'accord entre les Etats balkaniques et La Porte. Les prétentions du gouvernement de Bucarest peuvent, si les puissances les prennent au sérieux, être une source nouvelle de difficultés et de conflits.
Voilà la note sombre, celle des gens pour qui l'horizon politique est toujours chargé de gros nuages prêts à éclater.
Les autres, les optimistes, voient au contraire, la situation sous un jour lumineux et calme.
Pour eux, la paix est certaine. Ils en voient une preuve justifiée dans l'état stationnaire des négociations. Si les alliés ou la Turquie avaient voulu la guerre, la rupture serait déjà consommée.
D'ailleurs, la Bulgarie, d'après eux, est épuisée, et les Serbes et les Grecs se soucient fort peu de soutenir à eux seuls le choc de l'armée ottomane reconstruite.
Enfin, les puissances sont d'accord pour empêcher la ruine complète de la Turquie. Il serait aussi imprudent, à notre avis, d'accepter comme paroles d'Évangile tous les potins de Chancellerie ou de Bourse qui circulent en ce moment au sujet de la situation extérieure, que de refuser d'entendre, sous prétexte de cacophonie, les deux sons de cloches.
Écoutons attentivement, au contraire, tous les bruits qui nous viennent de l'étranger et surveillons plus scrupuleusement que jamais les faits et gestes de l'Europe.
Ce n'est pas le moment de fermer les yeux ni de se boucher les oreilles.

LES HOMMES DU JOUR

M. CAMILLE SAINT-SAENS

On affirme dans les milieux officiels, que M. Camille Saint-Saens sera promu grand-croix de la Légion d'honneur, lors de la promotion de janvier prochain.
Depuis la mort de Reyher, l'ordre de grand-croix n'avait pas été décerné à un musicien. L'on craignait de froisser Saint-Saens en accordant cette distinction à Massenet et réciproquement. Le décès du compositeur de Manon a fait cesser cette ambiguïté.
L'minent maître de Samson et Dalila apprendra l'heureuse nouvelle vraisemblablement au Caire, où, chaque année, il passe l'hiver dans la résidence de S. A. Mohammed-Aly pachà.
Et, comme la remise de cette décoration nécessite une cérémonie officielle, c'est au printemps prochain que le grand-cordon de la Légion d'honneur sera solennellement décerné à l'illustre musicien.



LES TURCS OBTIENNENT UN NOUVEAU DELAI

Les alliés demandent une réponse définitive par mercredi 1^{er} janvier

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.
Le plus grand secret est gardé, dans les cercles officiels, au sujet de ces instructions. On dit, cependant, que celles-ci portent que la possession du vilayet d'Andrinople, étant indispensable pour la défense de Constantinople, La Porte est obligée d'insister sur ce point. Si la Bulgarie cède, la Turquie serait prête à lui accorder des compensations dans le territoire situé à l'ouest du vilayet d'Andrinople.
La Porte n'admet aucune discussion pour les lies qui dominent l'entrée des Dardanelles. Pour les autres, elle serait prête à consentir un arrangement basé sur le régime de Samos.
Quant aux îles occupées par l'Italie, cette question concerne l'Italie et la Turquie. Elle a été soulevée à la Crète. La Porte déclare que cette île, n'ayant pas fait l'objet de la guerre actuelle, la question de la Crète sera discutée entre la Turquie et les Puissances protectrices.
Une note officielle dit que les nouvelles instructions de La Porte, tout en témoignant des dispositions conciliantes du gouvernement turc, et de son désir de voir aboutir les négociations de paix, expose, qu'en aucun cas, il ne consentira à la cession d'Andrinople.
Les chefs des délégations balkaniques ont eu, en effet, depuis samedi, de longues entrevues au cours desquelles, ils se sont rendu compte que la discussion, un peu à l'avantage, qui a suivi samedi l'exposé des prétentions turques, a pu donner au gouvernement ottoman, l'impression d'un certain floutement entre les Etats balkaniques.
Les délégués ont compris la nécessité d'enlever aux Turcs l'illusion que des dissensions graves pouvaient se produire entre les alliés.
« DE NOUVEAUX RETARDS SONT INADMISSIBLES »
Les chefs des délégations balkaniques ont donc résolu d'arrêter à l'avance d'un commun accord, les réponses qui devront être faites aux délégués ottomans.
Suivant la nature de leurs nouvelles instructions, les différentes hypothèses qui peuvent se produire : maintien de leurs exigences, nouvelles propositions, demande de médiation des puissances, etc., ont été successivement envisagées et la réponse à faire dans chacune de ces hypothèses est prête et uniforme. La question d'un ultimatum a été également envisagée. Les délégués se sont montrés décidés à faire comprendre que de nouveaux retards seraient inadmissibles. Les Turcs doivent répondre d'une façon catégorique. On croit qu'en cas de nécessité, les délégués feront, aujourd'hui, une déclaration en ce sens à la Conférence de la paix.

LA SITUATION

Paris, 30 décembre. — Nous avons énuméré les contre-propositions qu'oppose la Turquie aux propositions des alliés balkaniques. Les alliés demandent tout; l'autre refuse tout. Il faudrait, s'il s'agissait d'un débat entre Occidentaux, conclure que l'entente est absolument impossible. Mais, dans une discussion où des Ottomans interviennent, on ne doit jamais parler de rupture avant qu'elle se soit effectivement produite : la diplomatie orientale a tant de ressources de la dernière heure...
Peut-être en aura-t-on un aperçu dès aujourd'hui. En tous cas, ils se trouveront en face de problèmes dont la solution rapide est assez malaisée.
Il va de soi que la réunion des ambassadeurs, fixée, comme nous l'avons dit, à jeudi, aura une importance d'autant plus grande que les belligérents seront arrivés, auparavant, à un résultat moins positif.
Beaucoup de diplomates estiment, d'ailleurs, dès à présent, que le grand rôle à bientôt venir aux ambassadeurs, aussi bien dans la question de la paix balkanique que dans toutes les questions mises à l'ordre du jour par les événements de ces derniers mois.

LA CONFERENCE DE LA PAIX

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DELEGUES TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.
Le plus grand secret est gardé, dans les cercles officiels, au sujet de ces instructions. On dit, cependant, que celles-ci portent que la possession du vilayet d'Andrinople, étant indispensable pour la défense de Constantinople, La Porte est obligée d'insister sur ce point. Si la Bulgarie cède, la Turquie serait prête à lui accorder des compensations dans le territoire situé à l'ouest du vilayet d'Andrinople.
La Porte n'admet aucune discussion pour les lies qui dominent l'entrée des Dardanelles. Pour les autres, elle serait prête à consentir un arrangement basé sur le régime de Samos.
Quant aux îles occupées par l'Italie, cette question concerne l'Italie et la Turquie. Elle a été soulevée à la Crète. La Porte déclare que cette île, n'ayant pas fait l'objet de la guerre actuelle, la question de la Crète sera discutée entre la Turquie et les Puissances protectrices.
Une note officielle dit que les nouvelles instructions de La Porte, tout en témoignant des dispositions conciliantes du gouvernement turc, et de son désir de voir aboutir les négociations de paix, expose, qu'en aucun cas, il ne consentira à la cession d'Andrinople.
Les chefs des délégations balkaniques ont eu, en effet, depuis samedi, de longues entrevues au cours desquelles, ils se sont rendu compte que la discussion, un peu à l'avantage, qui a suivi samedi l'exposé des prétentions turques, a pu donner au gouvernement ottoman, l'impression d'un certain floutement entre les Etats balkaniques.
Les délégués ont compris la nécessité d'enlever aux Turcs l'illusion que des dissensions graves pouvaient se produire entre les alliés.

LES TURCS OBTIENNENT UN NOUVEAU DELAI

Paris, 30 décembre. — M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a donné mission au chargé d'affaires de France à Berlin, M. de Manneville, de présenter à l'empereur et au gouvernement allemand, les condoléances du gouvernement français.

LES TURCS OBTIENNENT UN NOUVEAU DELAI

Paris, 30 décembre. — M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a donné mission au chargé d'affaires de France à Berlin, M. de Manneville, de présenter à l'empereur et au gouvernement allemand, les condoléances du gouvernement français.

LES ARMEMENTS AUTRICHIENS INQUIÈTENT L'ITALIE

LES COMBATS AUTOUR DE JANINA

Londres, 30 décembre. — Un télégramme de Constantinople, parvenu par la voie de Constantza, annonce que la plupart des ambassadeurs ont renouvelé leurs démarches auprès du gouvernement ottoman, pour lui demander de faire tous ses efforts afin de s'entendre avec les Etats alliés.
L'ambassadeur de Russie aurait fait observer que tout retard dans la conclusion de la paix pouvait avoir de graves répercussions sur l'Asie Mineure. L'insistance du représentant de la Russie aurait produit une impression peu favorable dans les milieux officiels.
Le parti militaire, appuyé par le comité Union et Progrès, continue à préconiser la reprise des hostilités. Des brochures prêchant la résistance auraient même été envoyées aux officiers aux soldats.

LES MYSTÈRES AUSTRO-HONGROIS

LES INCIDENTS CONSULAIRES

Francfort, 30 décembre. — L'Agence officielle viennoise ayant démenti le récit du Kavass, du consul Prochaska, publié dans la « Gazette de Francfort », la rédaction de la « Gazette de Francfort » déclare qu'il y a tout lieu de s'attendre à ce que son informateur s'explique prochainement au sujet de ce démenti.
On se rappelle que ce rapport du Kavass, dont la « Gazette de Francfort » a eu communication, donnait à l'incident une gravité en contradiction avec les notes de l'organe du ministère des Affaires étrangères à Vienne, le « Fremdenblatt », et l'on en pouvait conclure que certains milieux autrichiens s'efforçaient de ranimer cette affaire qui paraissait désormais réglée.

LA DELIMITATION DE L'ALBANIE

Belgrade, 30 décembre. — La presse est toujours très agitée au sujet de la délimitation de l'Albanie. La « Politika », organe officiel, prévoit que par la complaisance de la Russie et des alliés de celle-ci l'Autriche va remporter une nouvelle victoire à Londres.
Mais cette question, déclare le journal, peut très facilement devenir la goutte d'eau fatale qui fera déborder la mesure.
La « Politika » ajoute qu'il doit y avoir une fin à la patience serbe; la Serbie ne peut souffrir jusqu'au bout le bluff autrichien; elle doit le plus tôt possible se mettre sur ses propres pieds, son salut est dans son pouvoir indiscutable d'enflammer l'Europe. Un simple ordre à notre armée de ne pas quitter Durazzo et voilà la guerre européenne déclenchée.

L'ATTITUDE DE L'ALBANIE

Rome, 30 décembre. — Le « Messaggero » publie des renseignements recueillis au ministère de la Guerre et d'après lesquels aucun corps expéditionnaire n'est actuellement en préparation à Naples.
Si, cependant, l'Autriche envoyait des soldats en Albanie, l'Italie en enverrait également.

UN INCIDENT SERBO-ITALIEN

Durazzo, 30 décembre. — L'équipage du steamer « Cabrera » entré dans le port, de communiquer avec le consul italien.
Celui-ci a protesté et a informé le gouvernement italien, qui a fait des représentations à Belgrade.

LES HOSTILITÉS EN EPIRE

Athènes, 30 décembre. — La « Nea Emera » annonce que, hier, l'aile droite des Turcs, qui occupe Biani, aidé par le feu nourri de l'artillerie ottomane, a attaqué violemment les Grecs, mais le général Sapoundzhakis a pu envoyer à temps des renforts et a réussi à repousser l'attaque.
L'artillerie turque a continué son feu durant la nuit en même temps, que l'infanterie livrait de nouvelles attaques, chaque fois repoussées par les Grecs.

AUTOUR DU CONFLIT

L'ATTITUDE DE LA ROUMANIE

Bucarest, 30 décembre. — M. Take Jonesco, ministre de l'Intérieur, et chef du parti conservateur démocrate, quitte aujourd'hui Bucarest pour se rendre à Londres.
Son congé obtenu, en vue des fêtes du jour de l'An, doit cacher, en réalité, une démarche politique de la plus grande importance.
Mercredi, il sera reçu, à Paris, par M. Poincaré et, le soir même, il arrivera à Londres, où il pourra diriger et reprendre, au nom du Gouvernement, les conversations intéressantes de Roumanie.
L'ATTITUDE DE LA RUSSIE
Le voyage du général Soukhominef
Berlin, 30 décembre. — On assure que le ministre de la Guerre est chargé de transmettre, à l'Empereur, les inquiétudes du Gouvernement russe, au sujet des menaces autrichiennes, qui sont de nature à en provoquer de semblables en Russie.
Le général Soukhominef aurait même mis-